

La voile pour s'affranchir du handicap

Une équipe de soignants réunionnais passionnés de voile a réussi à mettre sur pieds un projet ambitieux : proposer à des personnes en situation de handicap de manœuvrer des voiliers spécialement adaptés à leur invalidité. L'activité, récente, rencontre déjà un vif succès auprès des patients.

À QUI S'ADRESSE L'ACTIVITÉ ?

Si l'activité réservée aux centres de rééducation n'est opérationnelle que depuis quelques semaines, les bateaux naviguent déjà depuis deux ans lors des sorties « club » organisées le samedi par les initiateurs du projet. Elles sont ouvertes à tous, handicapés (y compris non voyants) comme valides, et permettent justement de proposer une activité mixte, très intéressante pour les personnes en situation d'handicap et les membres valides de leur famille, par exemple.

Les centres de rééducation qui souhaiteraient organiser une sortie pour leurs patients peuvent s'adresser directement à la base nautique des Mascareignes. L'accompagnement « soignant » est assuré par le centre organisateur et la base nautique des Mascareignes se charge de l'encadrement sportif.

Pour plus de renseignements, contacter Eric Juguet au 06 92 66 89 68 ou Paul Conan au 06 92 53 24 65

Le ciel est bleu, le soleil est au zénith. Une légère brise souffle sur la darse de plaisance du Port. « *Ce sont des conditions idéales pour la pratique de la voile* », explique Paul Conan, aide soignant. Avec Laurence Prome, kinésithérapeute, il accompagne un petit groupe de trois patients du centre de rééducation Ylang Ylang au Port, pour un après-midi handivoile.

De leur côté, Jean-Pierre (53 ans), Laura (31 ans) et Muriel (19 ans) sont impatients. Plusieurs jours qu'ils attendent cette sortie « hors centre ». Le but de cet après-midi voile est bien sûr récréatif, mais pas seulement. « *La resocialisation, la réadaptation et le renforcement des muscles font partie des objectifs que nous visons lors de ces sorties* », explique Laurence Prome.

Pour Jean-Pierre, qui récupère progressivement d'un accident vasculaire cérébral (AVC) survenu il y a trois mois, et pour Laura, paraplégique de naissance, tous deux en fauteuil roulant, la sortie voile est surtout synonyme de liberté. Et pas uniquement au sens figuré puisque le fauteuil reste bel et bien sur le quai. « *Ces bateaux, équipés de commandes manuelles, permettent de naviguer à armes égales avec des valides, assis comme dans une voiture, face à la mer* », indique Eric Juguet, kinésithérapeute à l'origine du projet et passionné de voile.

Les bateaux peuvent ainsi accueillir deux personnes en situation de handicap ou un duo mixte handi/valide.

Pour l'heure, les équipes se préparent à embarquer. Les patients attendent sur le quai, que la potence les transporte jusque dans le bateau (voir photo page suivante). Muriel, victime elle aussi d'un AVC, a retrouvé sa mobilité depuis quelques semaines. Elle monte toute seule à bord.

Vient alors le moment d'appareiller. Le zodiac de sécurité, piloté par Gabriel Jean-Albert, directeur de la base nautique des Mascareignes, remorque les deux bateaux - *Va Vangué* et *Cap au large* - jusque dans le bassin d'exercice. À bord, malgré la brise qui fait virevolter les cheveux, l'appréhension est palpable.

Quelques minutes plus tard, les deux frères



« Ces bateaux permettent de naviguer à armes égales avec les valides »



Gabriel Jean-Albert, directeur de la base nautique des Mascareignes encadre la sortie handi-voile. Pour lui, l'enseignement reste identique : il s'agit d'apprendre à se déplacer sur la mer avec un engin à voile.

IPREJUNION.COM



esquifs sont lâchés au beau milieu du bassin. Et il faut manœuvrer !

Gabriel coupe le moteur du zodiac et détache les cordes de remorquage : « Vous allez me faire un aller et retour sur le bassin. Pour ça, il faut bien regarder le sens du vent et gonfler progressivement les voiles. » Va Vangué et Cap au Large pivotent et se dirigent vers l'opposé du bassin.

« Le plus dur, ça va être le demi-tour », glisse Gabriel. Le bateau des garçons franchit l'obstacle sans encombre. Celui des filles rencontre quelques difficultés mais revient à son tour vers le point de départ. Ouf !

Au bout de quelques allers et retours bien à l'abri dans le bassin, Gabriel décide de corser un peu l'exercice : « Maintenant vous allez mettre cap au large ! »

« Au large ?! » Laura n'est pas sûre d'avoir bien entendu. C'est que l'enjeu est de taille. « Même si ce n'est pas grand chose, cela →

IPREJUNION.COM



Va Yangué a été financé grâce à des sponsors privés : le Crédit Agricole et le centre de rééducation Ylang Ylang. La mairie du Port a quant à elle entièrement pris en charge l'achat de Cap au Large.

→ *représente beaucoup pour eux dont l'habitude est d'être très entourés dans l'espace rassurant du centre de rééducation* », explique Laurence Prome.

Alors que les petits voiliers franchissent les phares de l'entrée du port, les vagues se font plus hautes. Le vent et les embruns fouettent nos matelots du jour et gonflent les voiles de leurs embarcations.

Entre deux vagues, on aperçoit des sourires et des yeux écarquillés. La joie est au rendez-vous et la magie opère. Le handicap disparaît et tous se retrouvent au même niveau, ou plutôt dans la même galère, à manœuvrer un voilier en pleine mer.

De retour sur la terre ferme, les langues se délient. Laura a pris beaucoup de plaisir en pleine mer « même si c'est assez compliqué ». Elle a même cru voir un aileron. Pour Muriel, cela permet d'oublier « ce qui nous est arrivé ». Jean-Pierre, par contre, a eu une vraie révélation : « J'ai réalisé un rêve. Je ne pensais pas qu'un petit bateau comme celui-là pouvait aller



dans la haute mer. C'est incroyable car on se sent bien en sécurité. Je crois que je vais revenir en faire le samedi (ndlr : lors de l'activité club) et je vais amener mes enfants. »

De retour au centre, les soignants se servent de cette expérience d'un point de vue cognitif : « On vérifie avec les patients ce qu'ils ont intégré sur le bateau et ce qu'ils retiennent de l'après-midi », explique Paul Conan. « À mes yeux, ça peut représenter jusqu'à cinq séances de kiné », ajoute Eric Juguet.

Pas de doutes, les bénéficiaires d'un tel après-midi vont bien au-delà de la performance sportive.

LISBETH VIARD

